



DOSSIER DE PRESSE

Métropole
Toulon Provence
Méditerranée

Opéra
de Toulon

FONDATION
DU
PATRIMOINE

La signature de la convention de mécénat Opéra de Toulon

Jeudi 26 juin à 16h30 – Opéra de Toulon



Participez à la rénovation de l'opéra, devenez acteurs de la Métropole ! 6 chantiers sont ouverts à mécénat dans la réhabilitation et la modernisation de l'Opéra de Toulon : les sculptures et les dorures ; les lustres ; les toiles marouflées des *putti* ; les décors peints ; la toile marouflée du plafond et les fauteuils. Dans cette mission, la Fondation du Patrimoine organise une collecte pour le compte de TPM, sur le programme de travaux de ces 6 opérations choisies, pour un budget de 3 395 000€ de rénovation dont 2 566 000€ sont éligibles au mécénat.

Que vous soyez particulier ou chef d'entreprise, bénéficiez de réductions d'impôts et entretenez votre patrimoine !

I - La démarche mécénat de la Métropole TPM

La démarche « Mécénat et Territoire » de TPM est lancée. La Métropole s'est saisie de la possibilité de récolter des fonds privés auprès d'entreprises ou de particuliers qui souhaitent faire vivre leur territoire. 4 projets emblématiques ont été sélectionnés :

- **Valorisation et l'ouverture au public du Salin des Pesquiers à Hyères,**
- **Création de nouveaux équipements au Vallon du soleil à La Crau,**
- **Construction de la Capitainerie du port de Toulon**
- **Rénovation de l'Opéra de Toulon.**

Entreprise, particulier, vous souhaitez promouvoir les valeurs de la Métropole TPM, contribuer à son rayonnement et à sa notoriété ? Co-construire le développement durable ? Ou encore participer à l'innovation, à la dynamique et au développement du territoire de demain ? Devenez mécène !

En soutenant la réalisation de projets d'intérêt général sur le territoire, vous pourrez bénéficier de réductions fiscales et de contreparties. Soutiens financiers, aides en moyens matériels ou encore mises à disposition de compétence, plusieurs possibilités existent.

La Métropole TPM est à la recherche de partenaires financiers pour mener des projets sur son territoire. En parallèle des financements publics (Europe, État, Région, Département...), elle recherche des entreprises et/ou des particuliers intéressés par des actions de mécénat.

Objectif : être soutenue dans la réalisation d'opérations d'intérêt général.

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est un « soutien matériel, apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » (loi Aillagon du 1^{er} août 2003 relative au mécénat).

2

Trois formes de mécénat

Le soutien de l'entreprise auprès de la collectivité peut prendre différentes formes :

- o Le mécénat financier ;
- o Le mécénat de compétence ;
- o Le mécénat en nature.

Quels sont les avantages fiscaux ?

En devenant mécène de la Métropole TPM, vous bénéficiez d'un cadre fiscal très incitatif (Art. 200 et 238 bis du Code Général des Impôts).

Pour les entreprises : 60% de réduction d'impôt

> Crédit d'impôts sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) à hauteur de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du Chiffre d'Affaires HT avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Pour les particuliers : 66% de réduction d'impôt

> Crédit d'impôts sur l'Impôt sur le Revenu (IR) à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

> Pour les redevables de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) : 75% des dons effectués au profit notamment des fondations reconnues d'utilité publique et des établissements de recherche ou d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique publics ou privés, d'intérêt général, à but non lucratif, dans la limite annuelle de 50 000 €.

Plus d'infos

- Laurence MICHALAK - 04 94 93 83 93 - lmichalak@metropoletpm.fr
- Patrick PONS - Chargé de Mission Financements Privés TPM - 06 25 04 77 35 - ppons@metropoletpm.fr



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

II - La signature de la convention de mécénat Opéra de Toulon

La Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant à but non-lucratif, a pour mission d'intérêt général de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'État au titre des monuments historiques.

L'action poursuivie par la Fondation du patrimoine s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels.

La Fondation du patrimoine veille, dans l'accomplissement de ses missions, à mobiliser les énergies privées (entreprises, associations, particuliers) susceptibles de s'investir en faveur de la cause de la sauvegarde du patrimoine et travaille en étroite partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'État.

Depuis 1999, la Fondation du patrimoine développe le mécénat populaire par l'organisation de collectes de dons dédiées à la sauvegarde ou à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier ou naturel appartenant à des collectivités ou des associations. Elle encourage les initiatives développées par les porteurs de projet pour stimuler la mobilisation de la population et du tissu économique local.

La convention de mécénat Opéra de Toulon – Fondation du patrimoine

3

Cette convention porte sur la campagne de collecte de dons lancée par la Fondation du patrimoine et destinée à soutenir le projet de restauration de l'Opéra de Toulon. Plus précisément ce sont 6 opérations qui sont ciblées pour un coût total des travaux de 3 395 000€, dont la somme éligible au mécénat s'élève à 2 566 000€.

Les 6 opérations ciblées

1 - Les sculptures et dorures



Moulages en carton-pierre représentant des cariatides, des enfants et des figures ailées. Le carton-pierre est un matériau servant à imiter la pierre pour faire des décors.

Dates clés

Début des travaux : juin 2025 – Livraison : septembre 2026

Budget prévisionnel (ht)

Total restauration : 715 000 €

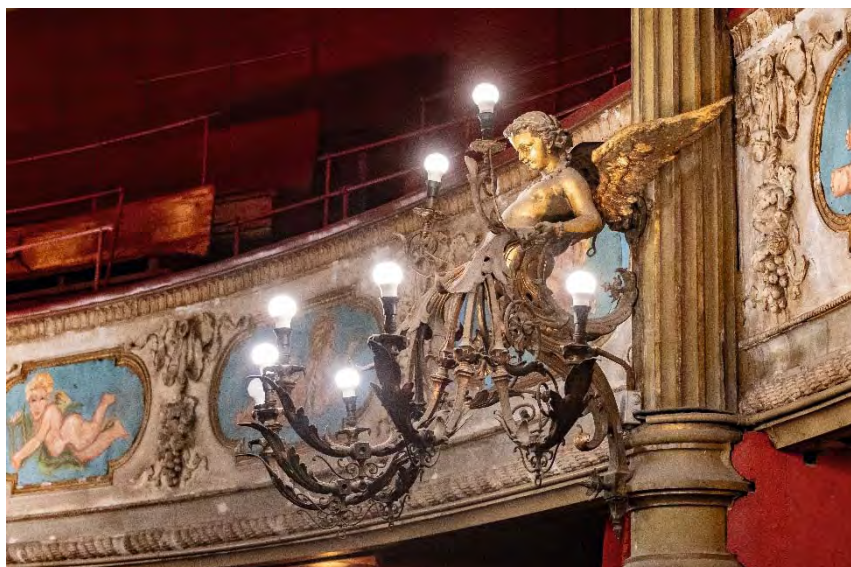
Métropole TPM : 143 000 €

Montant « mécénable » : 572 000 €



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

2 - Les lustres



Appliques métalliques fixées sur les colonnes et représentant des angelots portant chacun deux groupes de quatre branches.

Dates clés

Début des travaux : juin 2025 -
Livraison : septembre 2026

Budget prévisionnel (ht)

Total restauration : 210 000 €

Métropole TPM : 42 000 €

Montant « mécénable » : 168 000 €

3 - Les toiles marouflées des putti

Toiles montées sur un châssis et peintes à la colle sur toile de lin ou de chanvre. Sur fond de ciel, les angelots sont musiciens ou chanteurs, portant des voiles ou des bouquets de fleurs et présentent différentes postures aériennes.

Dates clés

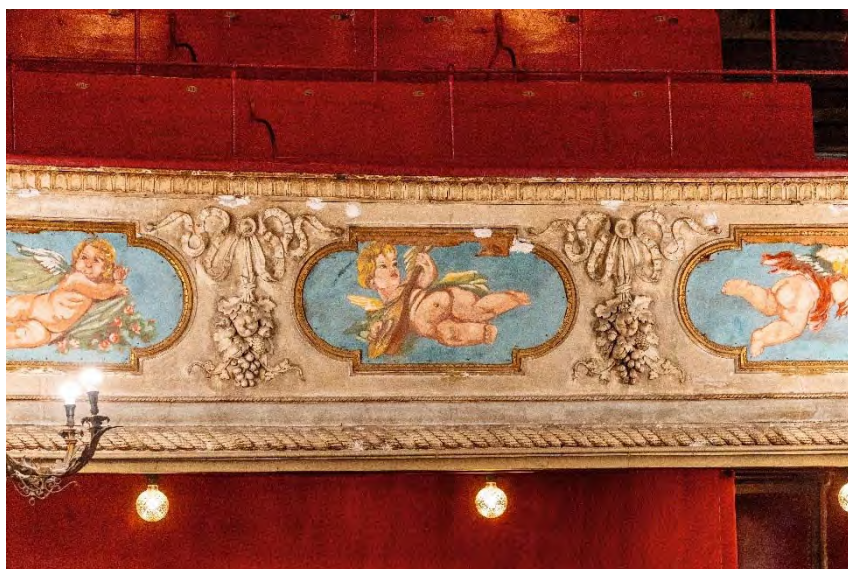
Début des travaux : juin 2025 - Livraison
septembre 2026

Budget prévisionnel (ht)

Total restauration : 250 000 €

Métropole TPM : 50 000 €

Montant « mécénable » : 200 000 €



4 - Les décors peints



Les compositions sont peintes sur toile, marouflées sur le plâtre et maintenues par des semences.

Les cartouches comportent des compositions florales. Dans la salle de spectacle, elles sont alternées d'angelots et de guirlandes en stuc et dorure.

Dates clés

Début des travaux : juin 2025 – Livraison : septembre 2026

Budget prévisionnel (ht)

Total restauration : 860 000 €

Métropole TPM : 172 000 €

Fondation du Patrimoine 150 000 €

Montant « mécénable » : 218 000 €

5 - La toile marouflée du plafond de Duveau

Peinture à la détrempe sur toile marouflée circulaire de 200 m² composée d'un ciel en trompe-l'œil avec des allégories et des dramaturges accompagnés de 124 personnages de leurs pièces. Au centre d'un cercle de nuage domine Apollon, dieu des arts inspirant les muses.

Dates clés

Début des travaux : juin 2025 - Livraison : septembre 2026

Budget prévisionnel (ht)

Total restauration : 460 000 €

Métropole TPM : 92 000 €

Montant « mécénable » : 368 000 €



6 - Les fauteuils



Participez au financement des nouveaux fauteuils de la grande salle de l'Opéra. Études et choix des modèles : les fauteuils mobiles situés dans les loges seront conservés, restaurés et complétés et les autres fauteuils fixes s'inspireront de ce modèle.

Installation : la disposition des fauteuils sera modifiée pour apporter plus de confort.

Dates clés

Début des travaux : septembre 2025 - Livraison : mars 2027

Budget prévisionnel (ht)

Total opération : 900 000 €

Métropole TPM : 180 000 €

Montant « mécénable » : 720 000 €



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

III - Les travaux de réhabilitation de l'Opéra TPM à Toulon

L'Opéra TPM, bâtiment remarquable dans le centre-ville de Toulon édifié en 1862, se refait une beauté. La Métropole TPM, gestionnaire du lieu depuis 2003, mène depuis l'entretien de cet ouvrage prestigieux, notamment la refonte du foyer Campra en 2022. La réhabilitation du lieu a commencé : elle a nécessité 18 mois d'études et l'édifice est en chantier pour 36 mois à partir de janvier 2025 avec 5 natures de programmes différents : scénographie, patrimonial, aménagement, technique, et consolidation de structures, du clos et du couvert pour un montant de 38 millions d'euros. Durant cette période de restauration et de modernisation de l'équipement, l'Opéra poursuit sa programmation artistique et accueille son public hors les murs : au Zénith, au Liberté, au Palais Neptune à Toulon, à Châteauvallon à Ollioules, ou au parc de la Méditerranée à Six-Fours-les-Plages.

6



L'Opéra TPM - Photo © O. Pastor TPM et dessin © architecte Fabrice Traceorum

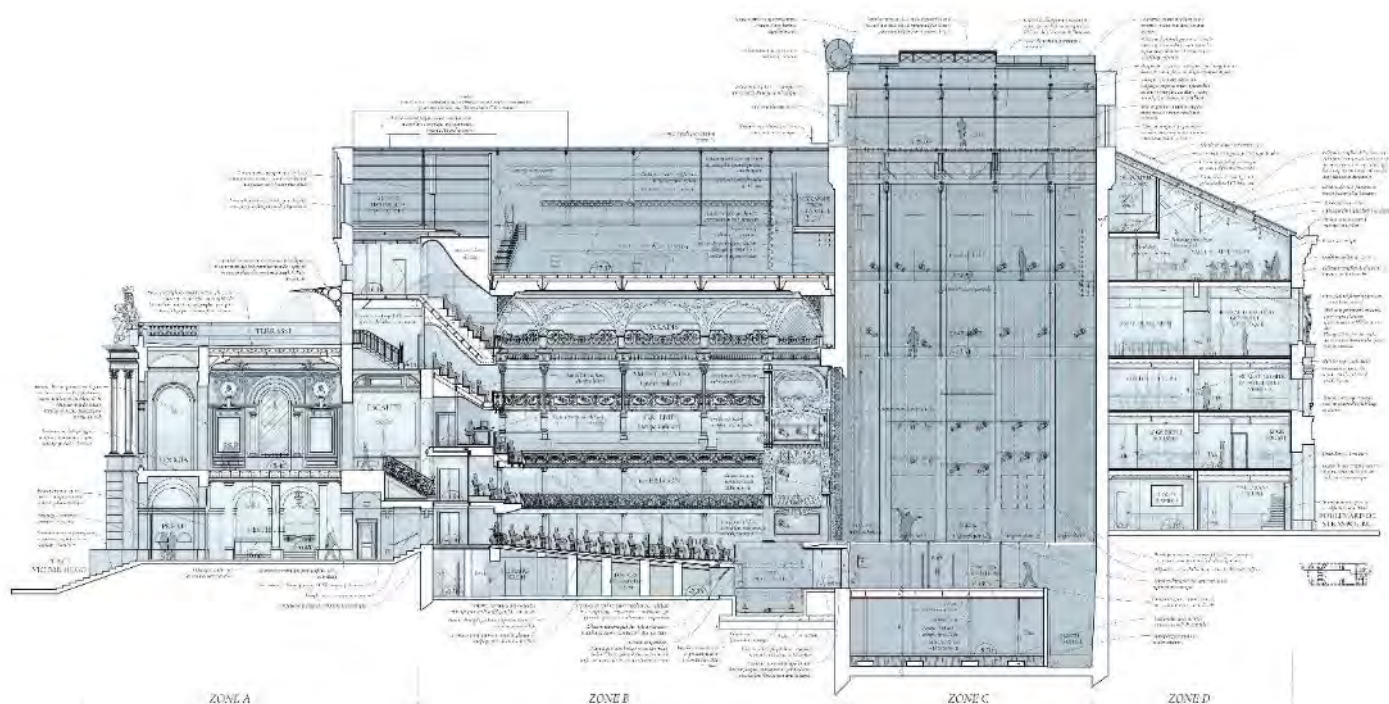


Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

Le projet en chiffres

- 1 équipe de maîtrise d'œuvre comprenant 10 cotraitants spécialisés sous la direction d'un architecte du patrimoine.
- 18 mois de phase d'études allant du diagnostic à la rédaction des marchés de travaux
- 32 lots en marchés publics de travaux pour autant de corps de métiers et d'entreprises qualifiées intervenant sur le chantier
- 36 mois de chantier répartis en deux phases : Phase 1 - Démarrage des travaux anticipés de restauration de la façade nord, et désamiantage et curage des intérieurs. Phase 2 - Rénovation complète intérieure intégrant la réfection de la scénographie, la restauration des intérieurs y compris décors, la réhabilitation des locaux de travail, et la réfection des installations techniques.
- 5 chantiers dans 1 seul bâtiment répartis dans les zones d'intervention suivantes :
 - Zone A : séquence d'entrée et espaces d'accueil du public
 - Zone B : grande salle à décors et fosse d'orchestre
 - Zone C : cage de scène
 - Zone D : corps de bâtiment administratif
 - Zone E : clos et couvert
- 5 natures de programmes différents comprenant : un programme scénographique ; un programme patrimonial ; un programme d'aménagement ; un programme technique ; un programme de consolidation des structures et du clos et couvert.

7



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

Le chantier et ses enjeux

Le projet global de réhabilitation de l'opéra de Toulon s'inscrit dans une problématique : concilier conservation et restauration d'un monument historique. Les solutions envisagées permettent de répondre à la modernisation des usages de l'équipement culturel tout en respectant son histoire. Il est prévu :

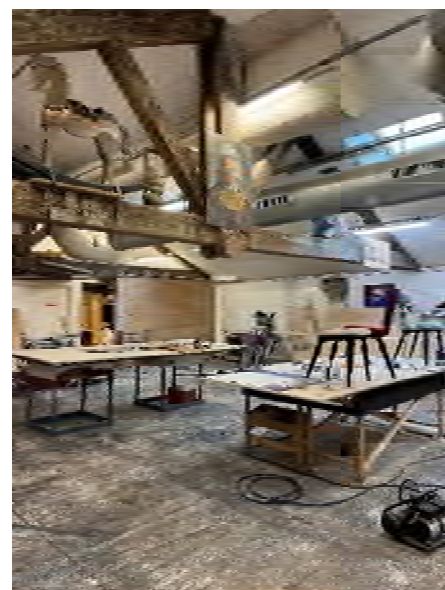
- Une mise en valeur patrimoniale avec un projet qui prévoit aussi bien la restauration de l'ensemble des décors intérieurs dans le hall, les déambulateurs et la grande salle, que la remise à niveau du clos et du couvert et la rénovation de la façade nord ;
- Une refonte des installations scéniques ;
- Une amélioration de l'accueil du public et de l'accessibilité ;
- Une amélioration des espaces de travail (bureaux administratifs, loges d'artistes, et différents locaux techniques) ;
- Une refonte complète des équipements techniques de courants forts et faibles, ainsi qu'une modernisation des installations thermiques de chauffage et de rafraîchissement avec une attention particulière portée à l'évolution de ces équipements sur le long terme ;
- L'amélioration des performances environnementales de l'édifice et de son inertie.



1- Rénovation de la façade et des menuiseries sur le boulevard Strasbourg 2- Réfection de l'implantation des fauteuils, du type d'assise pour mise aux normes et définition d'une nouvelle jauge pour la salle, photos actuelles © O. Pastor TPM



Perspective de la rénovation du Hall – © architecte Fabrice Traceorum



Salle de répétition actuelle - photo © O. Pastor TPM



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

Equipe de Maîtrise d'œuvre

Architecte Mandataire :	Fabrica Traceorum
Scénographe :	Art Sceno
Concepteur lumière :	8'18''
Acousticien :	Atelier Rouch
Restaurateur du patrimoine :	Atelier Thierry Martel
Accompagnateur label BDM :	Apave Sud Europe
BET Structure :	I2C
BET Fluides :	Cinfora
Économie de la construction :	Ecobis- CM Économistes
OPC :	Chemin Critique

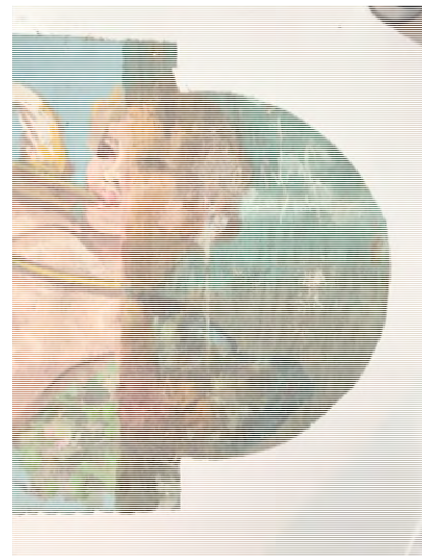


Photo avant travaux, détails du balcon de la salle et essai de dégagement de la toile marouflée *putti*

Calendrier

17 novembre 2022	Démarrage de la mission de maîtrise œuvre
Juillet 2023	Fermeture de l'opéra au public
26 octobre 2023	Médaille de bronze label Bâtiment Durable Méditerranéen pour la conception
Fin 2023	Déménagements des locaux
1 ^{er} semestre 2024	Études de sol, sondages destructifs, diagnostics, et investigations destructives
8 juillet 2024	Permis de construire pour la réhabilitation de l'Opéra de Toulon
Septembre 2024	Phase 1 - Démarrage des travaux anticipés de restauration de la façade nord, et désamiantage et curage des intérieurs.
Fin d'année 2024	Phase 2 - Rénovation complète intérieure intégrant la réfection complète de la scénographie, la restauration des intérieurs y compris les décors, la réhabilitation complète des locaux de travail, et la réfection complète des installations techniques.
Fin 2027	Livraison des travaux



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

Budget

Coût Global : 35 000 000 € ht

Partenaires sollicités :

- L'Etat - La Préfecture de Région, la DRAC et la Préfecture de Département - subventionne à hauteur de 2 940 000 €
- La Région subventionne à hauteur de 8 400 000 €
- Le Département subventionne à hauteur de 400 000 €
- La Fondation du Patrimoine subventionne à hauteur de 150 000 € (Fonds Impact)



Photos avant travaux : hall existant et scène



Restauration de la toile marouflée du plafond © O, Pastor TPM



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr